

Message du 14/02/11 16:15
De : "CPDP ARC EXPRESS"
A : jobessemoulin@...



Monsieur Jo BESSEMOULIN

Paris, le 14/02/2011

Référence de votre question : 875

Monsieur,

Suite à votre demande, j'ai le plaisir de vous adresser ci-jointe la réponse à la question que vous avez posée dans le cadre du débat public sur le projet de métro en rocade autour de Paris Arc Express.

Je vous remercie de votre participation à ce débat et tiens à vous assurer que la Commission particulière du débat public ne manquera pas de tenir compte de vos remarques dans le compte-rendu qu'il lui revient de produire, à l'issue du débat public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Luc Mathieu
Président de la Commission particulière
du débat public Arc Express

CPDP Arc Express
28 rue de Londres 75009 Paris
Tél. 01.78.42.35.62 Fax. : 01.78.42.35.00
contact@debatpublic-arcexpress.org



Votre question :

Messieurs les Présidents de la CNDP; Mesdames & Messieurs : Bonjour

Je suis Jo BESSEMOULIN , habitant les hauts de Montreuil (..... 93100 Montreuil).
J' ai participé à 3 réunions : Porte maillot , Fontenay & Rosny ou j' ai pu m' exprimer au nom de
l' AMUTC (Association Montreuilloise des Usagers des Transports Collectifs).

Si nous nous réjouissons de l' accord intervenu avec le Grand Paris Express, nous souhaitons avoir des
précisions / confirmations pour les projets envisagés sur le 93 (totalement absent des premières
présentations !!!) :

- comme pour l' ouest parisien ,une double boucle est-elle effectivement prévue : 1 sur l' Est du
département , l' autre plus proche de Paris ?
- si oui ,ce dernier axe est - il financièrement acté dans l' accord précité , pour quelle échéance & ordre
prioritaire ?
- pour ce tracé , 3 propositions ont été suggérées : celle du C R , celle du CG 93 & celle (intermédiaire)
de l' AMUTC.

Comme il en est fait état dans certains médias , pouvez vous nous confirmer que des études
complémentaires seront conduites après le 31-01 pour affiner le choix de ce tracé ? Sauf si une décision
politique a déjà été prise ! merci de nous le dire clairement...

Je souligne les propos des Présidents de séance & des Responsables politiques des 2 démarches sur l'
intérêt qu' ils porteraient aux attentes & propositions des usagers

Au travers de son cahier d' acteurs , l' AMUTC a fait 1 proposition qui est complémentaire (objectifs &
moyens mis en œuvre)ma is pas en concurrence ou substituable avec le T 1 !

Merci de nous confirmer qu'elle sera sérieusement étudiée , de nous informer des conclusions retenues quant à sa pertinence & nous préciser les principaux critères pris en compte pour étayer le choix final ?

Vous en remerciant par avance afin que mes enfants & petits enfants avec toute leurs générations aient une vraie alternative pour leur déplacement en région contrairement à mon comportement d'automobiliste invétéré.

La réponse du maître d'ouvrage d'Arc Express (STIF) :

Une contribution de l'Etat et de la Région a été présentée le 26 janvier 2011 au débat public sur un projet commun. Cette contribution est la rencontre de plusieurs volontés, celle de l'Etat, celle des collectivités locales, celle des Franciliens pour parvenir au réseau de transports dont l'Ile-de-France a besoin. Cette contribution a porté sur le principe et non sur des caractéristiques techniques approfondies qui ne peuvent être encore connues.

Ce protocole entre l'Etat et la Région n'est pas la décision, qui sera prise après que le STIF aura pris connaissance du compte-rendu de la CPDP et du bilan de la CNDP.

La Région, les départements et le STIF défendent l'amélioration et la modernisation du réseau existant depuis le début : le plan de mobilisation pour les transports et Arc Express constituent le cœur de ce projet.

Cette contribution propose :

- en premier lieu la priorité à donner à l'amélioration du réseau existant : c'est le plan de mobilisation avec l'amélioration des RER (y compris pour ce qui concerne le tunnel Châtelet-Gare du Nord et le sextuplement des voies à Juvisy), la désaturation de la ligne 13, et de nombreux nouveaux projets de tramways...

- la reconnaissance apportée à la rocade Arc Express, comme un véritable projet de desserte fine des territoires. Le CG94 porte le projet Orbival depuis des années. Le STIF sera à ses côtés pour en assurer la réalisation. Le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis ont fait une proposition commune de tracé commun à l'Est dont le STIF va tenir compte.

- la création d'une double rocade à l'Est et l'amélioration de la desserte des aéroports ; avec l'arc Grand Est ; avec la prolongation de la ligne 14 ; avec la réalisation de la ligne Pleyel-Roissy.

Les financements accompagnent les projets. Après la Loi de Finance Rectificative, la Région et l'Etat ont recréé les conditions de financement du plan de mobilisation et du réseau Grand Paris. La Région va bénéficier de ressources nouvelles, certaines déjà votées (RCB, FARIF), d'autres à venir.

Concernant le tracé de l'arc Est, une mission mandatée par le Ministre de la Ville doit être conduite d'ici le 30 mars 2011 afin de déterminer le tracé et les modalités techniques. Cette mission associera le conseil général du Val de Marne, le conseil général de Seine Saint Denis, l'Atelier International du Grand Paris, le STIF, la SNCF, RFF, la RATP, ainsi que l'ensemble des collectivités concernées. Elle prendra en considération la proposition de tracé commune aux conseils généraux du Val de Marne et de Seine Saint Denis.